

PROJET D'ACCORD GPEC **Auchan Retail France** **EMPLOYABILITE ET ANTICIPATION !**



Pour 67200 CDI dans les points de contacts, entrepôts, services d'appuis d'Auchan Retail France, **être employable** demain, c'est :

- Maintenir un haut niveau de professionnalisme dans son métier actuel quand celui-ci est impacté par des transformations
- Pouvoir se projeter à tout moment dans une évolution professionnelle, dans ou hors de l'entreprise, en autonomie

La négociation qui se poursuit doit définir précisément :

- Les 700 fonctions métiers et leurs classements dans 26 familles d'emplois
- La définition des compétences transverses et techniques/métiers
- La typologie des 3 types de métiers : stables, en mouvement, sensibles
- La cartographie des métiers

La **CFTC** a déjà obtenu la création d'un **observatoire des métiers et des compétences** qui aura pour mission de :

- D'effectuer une veille sur les évolutions technologiques, identifier et signaler leurs éventuels impacts sur les métiers
- D'analyser les évolutions des emplois et des compétences
- D'échanger sur la cartographie des métiers de l'entreprise
- De proposer des pistes en matière de formation et d'accompagnement correspondant aux évolutions des emplois

L'AVIS DE LA CFTC RETAIL FRANCE

Au delà des constats et de la veille sur les évolutions et les emplois, le projet d'accord « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences »

doit être ambitieux ! La CFTC revendique :

- La mise en place d'un plan de développement des compétences par une offre formation conséquente, qualitative et ambitieuse
- Un véritable projet formation pour chaque salarié, ciblé, financé, articulé avec le Compte Personnel de Formation qui permet à chacun de choisir son avenir professionnel
- L'accompagnement spécifique des salariés occupant des métiers sensibles
- Un accord de Garanties Sociales en cas de cession ou franchises de magasins
- La création d'un observatoire paritaire de la transformation sociale

Suite de la négociation en novembre.